

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 64 (1955)
Heft: 2

Artikel: La distribution des secours américains aux sinistrés de l'Europe centrale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682990>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La distribution des secours américains aux sinistrés de l'Europe centrale

La répartition des secours américains aux cinq pays victimes des inondations du Danube, en juillet dernier, qui ont accepté l'aide offerte, République démocratique allemande, République fédérale allemande, Hongrie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie, a constitué une des plus vastes actions de secours internationales organisée depuis la guerre par la Croix-Rouge. Ce sont 67 000 tonnes de vivres et de médicaments qui ont été distribués aux sinistrés, représentant une valeur de plus de 8,5 millions de dollars. Les premiers bateaux transportant ces marchandises sont arrivés au port allemand de Wismar, en Allemagne orientale, le 3 décembre, les ports de Brême (Allemagne occidentale), de Stettin (pour la Hongrie et la Tchécoslovaquie) et de Rijeka (Yougoslavie) sont également utilisés. La Pologne a assuré à ses frais le débarquement dans son port de Stettin des quelque vingt cargaisons de secours destinées à la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

La répartition et la distribution de ces secours destinés à permettre aux populations dont les récoltes ont été anéanties de faire la « soudure » jusqu'à l'été prochain, a commencé tout de suite en décembre et durera jusqu'en avril. Des délégués de la Ligue ont contrôlé le débarquement et la distribution de ces secours dans les différents pays.

La Croix-Rouge suisse avait mis à la disposition de la Ligue quelques-uns des 14 délégués — de cinq nationalités différentes — qui coordonnèrent cette répartition, M. Rud. B. de Graffenried en Tchécoslovaquie,



En Hongrie, les secours américains sont remis à des victimes des inondations du Danube.

(Photo Ligue des sociétés de la Croix-Rouge)



Le blé distribué par la Croix-Rouge arrive dans une ferme de sinistrés bavarois. (Photo Croix-Rouge allemande)

M. E. Burri en Allemagne orientale, M. F. Oertle en Allemagne occidentale, M^{lle} Marianne Jöhr et le colonel Willmann en Hongrie.

Signalons notamment qu'en Tchécoslovaquie ont été distribuées 20 mille tonnes de fourrage et 13 mille tonnes de maïs, qui ont été réparties entre les agriculteurs de 295 villages sinistrés de la région de Bratislava et de Nitra, et entre ceux de 48 districts d'autres provinces inondées. En Yougoslavie, 750 tonnes de beurre venues par bateaux frigorifiques et 10 mille tonnes de blé ont été distribuées dans diverses provinces sinistrées, notamment dans celle de Voïvodine (Serbie). La distribution des secours s'est achevée à fin février en Allemagne orientale et en Yougoslavie. Elle se terminera dans le courant de mars en Tchécoslovaquie et en Allemagne occidentale et au début d'avril pour la Hongrie.

C'est la seconde action de grande envergure confiée à la fédération mondiale de la Croix-Rouge depuis la guerre. La première avait été entreprise en 1949-1950 pour les 330 000 réfugiés arabes de Palestine. Les représentants de 16 sociétés nationales y avaient pris part.

*

Des réfugiés de Chine accueillis en Suisse

Le Conseil fédéral avait décidé l'automne dernier d'accueillir en Suisse 50 réfugiés européens âgés ou malades de Shanghaï et de les assister conjointement avec les institutions suisses d'aide aux réfugiés. 42 de ces personnes sont arrivées en Suisse actuellement et ont été placées dans des homes. A la suite d'un nouvel appel du haut commissaire des Nations Unies, l'accueil de 30 autres réfugiés nécessiteux venant de Chine a été décidé par les autorités fédérales.